Nations Unies A/66/PV.74

Assemblée générale

Soixante-sixième session

Documents officiels

74e séance plénière
Lundi 5 décembre 2011, à 15 heures
New York

Président : M. Al-Nasser . . . . . (Qatar)

En l'absence du Président, M. Körösi (Hongrie), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 27 de l'ordre du jour (*suite*)

Développement social

b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille

Rapport de la Troisième Commission [A/66/454 (Part I)]

Suite donnée à l'Année internationale des volontaires et à la célébration de son dixième anniversaire

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole à l'observateur de l'Union européenne.

M. Vrailas (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. La Turquie, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et l'Islande, pays candidats; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

La dynamique créée par l'Année internationale des volontaires en 2001 a continué d'appeler de plus en plus l'attention de la communauté internationale sur le bénévolat et la contribution essentielle qu'il apporte à nos sociétés. Ces 10 dernières années, le bénévolat a bénéficié d'améliorations importantes sur le plan de la facilitation, de la promotion et du développement des réseaux. On peut les attribuer, entre autres, à la mise au point et à l'utilisation novatrice de nouvelles technologies, à des initiatives bénévoles locales et nationales, aux efforts de la société civile et à la suppression d'obstacles législatifs et autres.

Le bénévolat se décline sous une multitude de formes et dans une grande variété de contextes. Il se déploie au niveau local, au niveau national et par-delà les frontières et les continents. Ses effets se font sentir dans une multitude de domaines différents de portée mondiale, y compris le combat pour les droits de l'homme et la démocratie, la lutte contre la pauvreté, la promotion de la femme, le développement durable, les campagnes sanitaires, l'autonomisation des jeunes, et la lutte contre l'exclusion sociale et la discrimination. Mais par-delà les différentes formes qu'il revêt, dans les différents contextes, le bénévolat est un ambassadeur de premier plan des valeurs universelles, qui participe au renforcement des trois piliers de l'action de l'ONU : la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

11-62104 (F)

Merci de recycler

À titre d'exemple très concret, j'évoquerai ici le rôle fondamental joué par le bénévolat dans le relèvement en cas de catastrophe et les efforts de réconciliation, comme on a pu le voir récemment au lendemain des catastrophes naturelles survenues dans différentes régions du monde, comme le tremblement de terre dévastateur qui a frappé le Japon en mars et les récentes inondations en Thaïlande. Sur un plan personnel, le bénévolat offre des possibilités d'apprentissage, d'enrichissement personnel et d'acquisition de nouvelles compétences. Il peut renforcer le sentiment d'appartenance à une société, et jouer un rôle de catalyseur du changement social.

Néanmoins, les gouvernements, en tirant parti du travail bénévole, doivent reconnaître et respecter le caractère volontaire et indépendant de ces contributions. Ces contributions peuvent apporter des avantages économiques considérables aux économies nationales, mais la responsabilité assumée par les activités bénévoles et leur valeur économique ne peuvent jamais et ne devraient jamais se substituer à la responsabilité des gouvernements envers leurs citoyens.

Je suis fier d'annoncer que 2011 est l'Année européenne du volontariat – une célébration de l'engagement précieux, du dévouement et de la contribution des volontaires en faveur de nos sociétés. Tout au long de l'année, dans tous les pays de l'Union européenne et au-delà, des conférences, des expositions et d'autres activités ont été organisées pour mettre en relief ce travail important effectué par plus de 100 millions de bénévoles européens à travers l'Union européenne. Des progrès importants ont été réalisés, et nous mettons tout en œuvre pour que l'Année européenne du volontariat produise des résultats durables et importants pour l'avenir.

Le 3 octobre 2011, le Conseil des ministres de l'Union européenne s'est prononcé sur le rôle des activités bénévoles en matière de politique sociale. C'est une preuve de l'appui politique solide à tous les niveaux dont jouissent la promotion et la facilitation des activités bénévoles. Ces conclusions conjointes font suite à de nombreuses activités au sein de l'Union européenne visant à définir les moyens d'appuyer le secteur bénévole et d'améliorer la reconnaissance et la promotion du volontariat à l'avenir.

Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour encourager davantage le volontariat. Les obstacles aux activités bénévoles et à la pleine exploitation de leur potentiel subsistent. Afin de consolider les succès enregistrés au cours de la décennie écoulée, le défi qu'il nous faut relever aujourd'hui est de lever ces obstacles pour exploiter efficacement la dynamique positive actuelle.

Il convient d'améliorer l'accès aux informations sur les activités bénévoles, leur valeur, les possibilités dans ce domaine et l'importance de ces activités pour les individus et les sociétés. En outre, il convient de reconnaître la valeur réelle du volontariat, ainsi que les compétences et le savoir-faire acquis par le biais du volontariat, en tant qu'expériences d'apprentissage informel. À cet égard, nous estimons que la promotion du volontariat en ligne est une forme innovante et un aspect positif de l'activité virtuelle des internautes.

Il faut encourager d'autres modèles de volontariat axés sur la participation transfrontalière et mettre à profit le *Manuel de mesure du travail bénévole* récemment publié par l'Organisation internationale du Travail.

Pour terminer, je voudrais féliciter les Volontaires des Nations Unies d'avoir fait du dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires un succès. Dans le cadre de l'Année européenne, nous avons été heureux d'exploiter les synergies avec les Volontaires des Nations Unies pour maximiser l'impact de nos activités respectives.

Nous voudrions dire notre sincère gratitude à tous les Volontaires des Nations Unies pour le travail qu'ils effectuent, souvent dans des situations et des conditions difficiles. Le travail constructif des volontaires à travers le monde mérite d'être salué, car de telles actions altruistes sont l'un des meilleurs exemples de l'humanité dans ce qu'elle a de meilleur et une valeur fondamentale de l'ONU.

M. Berger (Allemagne) (*parle en anglais*) : L'Allemagne s'associe à la déclaration qui vient d'être faite par l'Union européenne.

C'est pour moi un plaisir de prendre la parole aujourd'hui et de transmettre à l'Assemblée les félicitations du Gouvernement allemand, en ce moment où nous célébrons le dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires.

Tout d'abord, je voudrais féliciter le Programme des Volontaires des Nations Unies et sa Coordonnatrice exécutive, Mme Flavia Pansieri, pour le succès de l'Année internationale et la publication du premier *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde*. Mme Pansieri et ses collaborateurs ont fait preuve d'un

dévouement extraordinaire pour faire de cette année un succès. Je voudrais également remercier les Volontaires des Nations Unies ressortissants de 158 pays, dont le nombre dépasse 7 800 et qui travaillent dans 130 pays et dans de nombreuses opérations de maintien de la paix. Je tiens également à féliciter tous les bénévoles du monde entier pour leurs précieuses contributions dans divers domaines. Pour reprendre les propos du Secrétaire général dans son message d'aujourd'hui à l'occasion de la Journée internationale des volontaires : « Chacun de nous peut changer les choses et le bénévolat fait la différence. » (*voir A/66/PV.73*)

L'Allemagne a appuyé la participation active de la société civile de diverses manières au cours de l'Année internationale des volontaires, au niveau tant national qu'international. Pour ne citer qu'un exemple, la soixante-quatrième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales s'est tenue à Bonn en septembre 2011. Cette conférence a été organisée en coopération par le Département de l'information, le Programme des Volontaires des Nations Unies, le Gouvernement allemand et la ville de Bonn. Son thème – « Sociétés durables, citoyens engagés », démontre les liens étroits qui existent entre les solutions aux défis mondiaux et la participation active de la société civile au niveau local. En automne, j'ai eu le grand plaisir de présenter au Président de l'Assemblée générale les idées concrètes émanant de cette conférence, en tant que contribution importante à la prochaine Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20).

C'est pour l'Allemagne un honneur d'être le pays hôte des Volontaires des Nations Unies. C'est depuis 1996 que Bonn abrite le siège du Programme des Volontaires des Nations Unies, qui se trouve sur le campus de l'Université des Nations Unies au bord du Rhin. Ses effectifs ont augmenté considérablement – et dépassent 150 aujourd'hui. Le Programme des Volontaires des Nations Unies a été également la première institution des Nations Unies à répondre favorablement à l'invitation du Gouvernement allemand pour venir s'installer à Bonn. Ce fut un réel plaisir de remettre les nouveaux bureaux au Programme des Volontaires des Nations Unies en 2006. Mon gouvernement estime que le Programme des Volontaires des Nations Unies est le mieux placé pour continuer à stimuler le débat sur le bénévolat et à jouer un rôle de chef de file dans les efforts internationaux de plaidoyer, tel qu'indiqué dans le rapport sur le volontariat qui a été lancé aujourd'hui.

Le Gouvernement allemand a été heureux d'appuyer l'Année internationale, notamment par le biais de cinq réunions de consultations régionales et de la traduction en allemand du *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde*. Nous nous félicitons des nombreux projets entrepris par le Programme des Volontaires des Nations Unies en collaboration avec des volontaires du monde entier, qui augmentent les possibilités et contribuent aux activités de développement de l'ONU, en donnant vie à l'esprit du bénévolat.

Cette année, nous avons mis l'accent sur le volontariat à deux niveaux : à l'ONU, et, comme nous l'a appris l'observateur de l'Union européenne, l'Union européenne a proclamé 2011 Année européenne du volontariat. En Allemagne également, des milliers de personnes participent aux activités bénévoles au niveau national et dans le cadre de la politique de développement.

Preuve de l'engagement civique en Allemagne : plus de 30 % de notre population, soit 27 millions d'Allemands, sont membres de services bénévoles ou d'organisations de la société civile.

Le bénévolat international a été et demeurera une priorité du Gouvernement allemand. Par exemple, plus de 4 000 jeunes travaillent au sein des services bénévoles de développement allemands, comme Weltwärts et le service bénévole culturel international, Kulturweit. En travaillant au sein d'une organisation partenaire dans l'un des 70 pays concernés, ils contribuent activement à notre politique de développement, apprennent beaucoup au sujet de ces pays et de leurs cultures et acquièrent des expériences qui motivent la plupart d'entre eux à participer activement à la coopération pour le développement.

À titre de contribution nationale à l'Année internationale, le Gouvernement allemand a alloué plus de 600 millions d'euros aux activités de la société civile ayant un lien direct avec le développement. Ce montant représente une augmentation de presque 10 %.

Au cours des prochaines années, nous avons l'objectif ambitieux de doubler le nombre de citoyens allemands bénévoles qui travaillent dans le domaine de la coopération pour le développement – en le faisant passer de 1 million à 2 millions.

Le bénévolat a besoin de l'appui des gouvernements nationaux et de la communauté internationale. À cet égard, le Gouvernement allemand

reconnaît l'importance du Fonds bénévole spécial, qui permet au Programme des Volontaires des Nations Unies de lancer des initiatives innovantes et pilotes pour démontrer la valeur ajoutée que le bénévolat constitue pour le développement. Mon gouvernement continuera d'appuyer résolument le Fonds et encouragera les États Membres de l'ONU à suivre notre exemple. Nous sommes convaincus que le volontariat peut contribuer considérablement à atteindre les objectifs de développement adoptés au niveau international, et nous sommes certains que les Volontaires des Nations Unies (VNU), avec l'appui de leurs membres, continueront d'apporter leur contribution à cette fin.

Je voudrais conclure en invitant tous les membres, au nom de la Coordonnatrice exécutive Mme Flavia Pansieri, à nous rejoindre ce soir à une réception à 18 h 15 dans la Salle des pas perdus du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies à l'occasion de l'ouverture officielle d'une exposition de photographies portant sur les volontaires du monde.

M. Fuks (Argentine) (*parle en espagnol*) : C'est avec plaisir que ma délégation participe à cette séance de l'Assemblée générale pour célébrer le dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires. Il y a quelques années, l'Argentine a présenté devant cette Assemblée le Projet « Casques blancs », qui a donné la priorité au volontariat en tant qu'outil destiné à améliorer l'aide humanitaire et à combattre la faim et la pauvreté.

Depuis lors, nous avons établi une étroite relation de travail avec les Volontaires des Nations Unies (VNU), non seulement en les aidant en 2001, mais aussi en participant au déploiement et à la préparation des volontaires ainsi qu'à la mise au point de missions conjointes qui nous ont conduit du Rwanda au Paraguay, de la Palestine à la Nouvelle-Orléans après l'ouragan Katrina, de l'Inde et du Liban à l'Amérique centrale et aux Caraïbes après les catastrophes provoquées par les ouragans, d'Haïti, à Pisco, au Pérou à la suite des tremblements de terre, dans la bande de Gaza après la crise et à la frontière entre la Tunisie et la Libye, pour ne citer que quelques exemples de cette relation fructueuse.

Nous ne pouvons pas ne pas citer également l'aide mutuelle entre les VNU et les Casques blancs, qu'il s'agisse de la conduite d'activités comme la Consultation régionale pour l'Amérique latine, tenue à Buenos Aires (Argentine) en 2011, pour le Rapport sur la situation du volontariat dans le monde, ou la Consultation régionale pour l'Amérique latine, tenue à Quito (Équateur) également cette année, pour le dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires, ou les festivités qui, année après année, ont lieu en Argentine tous les 5 décembre.

Nous voulons souligner toute l'estime que nous portons aux VNU et à leurs activités de promotion et d'appui aux tâches de volontariat dans le monde entier. Dans la mission solidaire que se partagent les peuples de parvenir à un monde développé de façon équitable, le volontariat s'est avéré un outil efficace. Dans de nombreux cas, ses actions sont le lien le plus efficace entre le gouvernement et la société.

Au début de ce siècle, notre pays a connu une expérience amère : celle de subir une profonde crise sociale, politique et économique. À ce moment-là, la réponse donnée par le volontariat solidaire s'est révélée indispensable pour assurer la survie et le maintien de grands groupes sociaux qui avaient plongé en dessous du seuil de pauvreté. Mais c'est aussi à ce moment-là que l'on a constaté la nécessité d'organiser le volontariat et de lui donner les moyens d'être véritablement efficace. C'est avec cet objectif que les Casques blancs ont organisé des journées annuelles pour les jeunes dirigeants solidaires, où nous avons pu compter sur l'appui des VNU.

Aujourd'hui, un grand nombre de ces jeunes qualifiés et organisés offrent leurs services bénévolement dans différentes régions du monde, notamment dans notre propre pays, dans le cadre de différents programmes de l'ONU mais aussi auprès de gouvernements, d'organisations non gouvernementales et d'autres institutions. C'est pourquoi la célébration de cette Année internationale des volontaires et, par là même, de tous les volontaires est pour nous une obligation incontournable, mais aussi une stricte justice qui leur est rendue et une source de grande satisfaction et d'orgueil.

Nous nous réjouissons de participer à cette séance, nous sommes profondément reconnaissants d'avoir été invités à cette célébration, nous saluons les progrès réalisés par les Volontaires des Nations Unies au cours de ces 10 années et nous renouvelons notre engagement envers eux et tous les volontaires qui souhaitent s'organiser pour contribuer à résoudre les problèmes des communautés.

M. Quintaes (Brésil) (*parle en anglais*) : Le Brésil se félicite de ces séances consacrées au suivi de

l'Année internationale des volontaires et à la célébration de son dixième anniversaire.

Nous nous associons à la déclaration faite au cours de la séance précédente par le représentant de la République dominicaine au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

Nous rendons aussi hommage à Mme Flavia Pansieri, Coordonnatrice exécutive du Programme des Volontaires des Nations Unies, et nous la félicitons de ses efforts. Nous remercions également Mme Asha-Rose Mtengeti Migiro, Vice-Secrétaire générale, de sa participation à cette séance ainsi que Mme Helen Clark, Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement, de son soutien.

Pour commencer, je voudrais saluer tous les efforts déployés par les Volontaires des Nations Unies (VNU) en vue de présenter le premier *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde*, qui, nous l'espérons, nous orientera et nous servira à la fois en tant que point de repère et que modèle pour les actions futures que nous devrons mener sur le terrain. Nous souhaitons également remercier la Mission permanente du Japon d'avoir prêté sa coopération et d'avoir facilité les travaux, qui ont abouti à la formulation et à l'adoption de la résolution intitulée « Dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires » (résolution 66/67). Nous remercions tous les États Membres, qui, soit en se portant coauteurs, soit en reconnaissant l'importance de cette cause, se sont consacrés à promouvoir les vertus et les avantages du volontariat.

Le Brésil reconnaît l'importance des contributions apportées par les bénévoles et les organisations de bénévoles aux communautés et aux individus. Pour nous, chaque volontaire est un agent potentiel de transformation, dont la motivation peut, par l'entremise d'efforts conjoints, conduire à des changements positifs et renforcer, au moyen de bonnes pratiques, le sens civique.

Le Brésil considère également le volontariat comme un possible élément constitutif de toute stratégie visant à encourager l'action dans des domaines tels que la réduction de la pauvreté, les soins de santé, le développement durable, l'autonomisation des jeunes, les changements climatiques, la prévention et la gestion des catastrophes, l'intégration sociale, l'action humanitaire et la consolidation de la paix. Pour le Brésil, il est essentiel de reconnaître la valeur des bénévoles comme un atout dans la conception des politiques et programmes nationaux. Nous sommes fermement convaincus que l'intégration du volontariat dans les politiques, stratégies et projets nationaux de développement mènera à des résultats effectifs.

De plus, le bénévolat et la participation des individus et des communautés selon une approche partant de la base peut jouer un rôle important, non seulement pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, mais aussi pour le programme mondial de développement durable « après 2015 ».

La proche Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 va ouvrir de nouvelles perspectives d'action qui exigeront l'implication des bénévoles et des organisations de bénévoles. Si tel est le cas, nous devrons réorienter nos efforts pour promouvoir toutes les formes de bénévolat, en envisageant celui-ci comme un moyen d'engager et de faire bénéficier tous les secteurs de la société, en particulier les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les minorités, les migrants et les personnes qui demeurent exclues pour des raisons sociales ou économiques. À cette fin, la participation des organisations de la société civile est extrêmement importante pour soutenir le bénévolat et renforcer le dialogue et l'interaction entre la société civile, les États Membres et les organismes des Nations Unies dans le cadre d'un effort conjugué visant à diffuser les principes du bénévolat dans le monde entier.

Le Brésil s'engage à travailler sur des politiques efficaces et des cadres législatifs visant à consolider l'esprit et l'intention des pratiques tant traditionnelles qu'informelles du bénévolat. À cet égard, l'adoption d'une convention internationale ou d'un instrument sur le volontariat aiderait à faciliter et à habiliter un environnement propice aux bénévoles. Des politiques pourraient aussi être mises au point pour souligner l'essence du volontariat en s'appuyant sur ses formes traditionnelles ainsi que sur d'autres comme le volontariat communautaire, le volontariat international, le volontariat de la diaspora et le volontariat du secteur privé.

Nous voudrions souligner l'appui du Brésil aux activités des Volontaires des Nations Unies. Le Programme des Volontaires des Nations Unies a été lancé dans notre pays en 1998. Depuis lors, de nombreuses personnes se sont engagées comme volontaires dans des projets sociaux et de travaux publics et dans des organisations privées pour

améliorer les conditions de vie et pour le bien commun. Des organisations telles que Rio Voluntários et Parceiros Voluntários mobilisent actuellement des centaines de milliers d'individus, ainsi que tout un éventail d'entités publiques et d'entreprises privées partout dans le pays.

Nous pensons que ces séances spéciales tenues pour marquer le dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires renforceront l'appui international à cette modalité fondamentale de coopération. De la reconnaissance de son inestimable rôle dans l'amélioration des conditions socioéconomiques résultera une société mondiale plus juste et plus équitable.

M. Díaz Reynoso (Mexique) (*parle en espagnol*) : Le Mexique salue la tenue de cette manifestation pour célébrer le dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires, et réaffirme son attachement à la promotion et au renforcement d'une culture de solidarité mondiale. Mon pays reconnaît que l'action volontaire est un catalyseur d'un changement positif indispensable et un facteur essentiel de renforcement de la citoyenneté, de la cohésion sociale et de la participation communautaire.

Pour le Mexique, le dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires est une occasion unique pour les gouvernements, le secteur privé, les organisations de la société civile, les institutions humanitaires et les universités de prendre le temps de réfléchir à ce sujet, de faire le bilan des activités de volontariat aux niveaux national et international et, en particulier, d'examiner le rapport dont on est saisi aujourd'hui, qui est un outil essentiel pour ce faire.

Le Mexique est un pays qui possède une longue tradition de solidarité et a beaucoup avancé dans l'élaboration et la gestion de programmes de plus en plus structurés lancés tant par les organisations de la société civile que par les universités et les entreprises. Un exemple montrant que les Mexicains sont fiers de leurs traditions aura été la participation fructueuse des organisations de la société civile et des volontaires aux réunions sur les changements climatiques tenues à Cancún l'année dernière. Il est de plus en plus évident que la participation de la société civile est un élément fondamental de l'action menée pour ralentir les changements climatiques. À cet égard, il nous faut encourager et faciliter la participation des volontaires aux réunions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20).

Mon pays s'est tenu informé des conclusions des consultations régionales organisées par le Programme des Volontaires des Nations Unies, ainsi que des résultats de la Conférence mondiale des volontaires tenue à Budapest en septembre. À cette occasion, le Gouvernement mexicain s'est engagé à favoriser une culture de volontariat. Sur la base de cet engagement, le Gouvernement mexicain a créé des espaces de réflexion et de dialogue entre le Gouvernement, les divers acteurs de la société civile et les entités internationales agissant sur le terrain. Nous encourageons aussi l'échange des meilleures pratiques aux niveaux local, national et régional et nous encourageons la formation et le renforcement des capacités. Grâce au soutien de l'épouse du Président, Mme Margarita Zavala, ces groupes se sont rencontrés à plusieurs occasions pour relever les défis et tirer parti des opportunités de volontariat au Mexique. Les participants ont identifié des lignes d'action et adopté un ordre du jour commun, qui ont été présentés au Forum national de réflexion sur le volontariat, tenu en octobre avec la participation et les services consultatifs du Programme des Volontaires des Nations Unies et de sa Coordonnatrice exécutive, Flavia Pansieri.

De même, le Gouvernement fédéral attribue chaque année un prix national pour récompenser les activités de volontariat et de solidarité, l'objectif étant de reconnaître et de donner de la visibilité à l'action humanitaire de la société civile et des personnes qui entreprennent à titre individuel des actions en faveur du développement social de leurs communautés. Nous sommes conscients qu'il reste encore des défis à relever avant que soit mis en place un environnement favorable propre à encourager le volontariat. L'un deux est la nécessité de donner plus de souplesse aux cadres normatifs et de diversifier les sources de financement. Un autre est celle de promouvoir et renforcer la visibilité des actions de volontariat, notamment par le biais des médias électroniques et des réseaux sociaux. Il importe aussi d'approfondir les connaissances et la recherche concernant le secteur du volontariat, de créer des espaces appropriés de participation solidaire dès le plus jeune âge – dont il revient au secteur de l'éducation d'être un acteur essentiel – et de tirer parti du potentiel qu'offrent les jeunes étudiants universitaires.

Tenant compte de l'importance de ce sujet dans l'ordre du jour international et de la responsabilité commune des gouvernements et de la société civile, le Forum national de réflexion sur le volontariat propose quelques lignes d'action pour renforcer la culture de

volontariat. Lors de ce forum, nous avons souligné l'importance du dialogue s'agissant d'assurer une participation responsable continue des citoyens, de nouer des alliances et de créer un front commun pour renforcer le volontariat au Mexique. Le rôle des médias à cet égard est essentiel. Dans cette tâche, comme sur d'autres fronts, l'appui fourni par le Programme des Volontaires des Nations Unies sera d'une importance cruciale.

Le Mexique reconnaît la contribution du volontariat pour avancer vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous encourageons donc la reconnaissance des efforts déployés par les gouvernements. Des milliers de volontaires œuvrent tous les jours de par le monde à la promotion du bien-être des communautés. Il revient aux États de créer un environnement propice au développement de ces activités et de garantir leur sécurité.

Nous nous félicitons des efforts de la communauté internationale visant à mettre en œuvre les résolutions de l'Assemblée générale adoptées pour appuyer, promouvoir et plaider en faveur de l'action volontaire. Nous félicitons le Programme des Volontaires des Nations Unies de la préparation du premier *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde*, qui sera d'une grande utilité.

Je voudrais conclure en réaffirmant que le Mexique considère le volontariat comme une preuve de l'identité de la citoyenneté au XXIe siècle qui, à travers la solidarité, exprime sa vocation désintéressée à se mettre au service de la communauté.

M. Kodama (Japon) (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de prendre la parole devant l'Assemblée générale à l'occasion de la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires. D'importantes données nous ont été fournies par deux des Volontaires des Nations Unies à cette séance commémorative. Le premier *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde*, qui résume toutes les activités de volontariat déjà menées, a été présenté aujourd'hui. Un volontaire du Japon a participé à la manifestation organisée en marge de cette séance, et chacun de nous a pu bénéficier des expériences vécues partout dans le monde et partagées aujourd'hui pour le bénéfice de tous. Nous espérons vivement que la promotion du volontariat avancera grâce à ces séances.

Le Secrétaire général BAN Ki-moon s'est rendu au Japon en août et a visité Fukushima, l'une des zones dévastées par le terrible séisme qui a frappé l'est du Japon. Sa rencontre là-bas avec des volontaires leur a été d'un grand encouragement et a contribué à renforcer l'esprit de coopération entre les Nations Unies et les volontaires.

Nous saluons l'action du Programme des Volontaires des Nations Unies en tant que point de contact de ce dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires. Nous nous félicitons aussi de la récente visite au Japon de Mme Flavia Pansieri, Coordonnatrice exécutive du Programme des Volontaires des Nations Unies, qui s'est rendue dans les régions dévastées par le terrible séisme qui a frappé l'est du Japon, et de sa participation au festival national des volontaires organisé à Tokyo. Le Japon appuie vivement le rôle du Programme des Volontaires des Nations Unies et espère qu'il continuera de jouer un rôle de coordonnateur, notamment en promouvant les activités bénévoles, en mobilisant des volontaires et en développant des réseaux.

Le Brésil et le Japon ont présenté le mois dernier à la Troisième Commission un projet de résolution intitulé « Dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires ». Nous sommes très heureux que l'Assemblée générale l'ait adopté aujourd'hui par consensus en tant que résolution 66/67, avec l'appui de 97 auteurs. Je saisis cette occasion pour exprimer la reconnaissance du Japon aux États Membres pour leur appui unanime.

Alors que nous célébrons le dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires, ma délégation tient à souligner les quatre points suivants.

Premièrement, la commémoration de l'Année internationale des volontaires a été lancée par le Japon en 2001, grâce à une idée de M. Takehito Nakata, qui a fait office d'Ambassadeur honoraire du Programme des Volontaires des Nations Unies pendant 15 ans. Il a assumé cette fonction après le décès tragique de son fils Atsuhito, tué alors qu'il était Volontaire des Nations Unies au Cambodge en tant que superviseur des élections de district auprès de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge en 1993. Nous tenons à nous remémorer ici l'esprit de volontariat de cet homme jeune, qui a sacrifié sa vie dans l'intérêt de la paix au Cambodge et de la communauté internationale.

Deuxièmement, de nombreux volontaires ont contribué au relèvement et à la reconstruction après le grave séisme qui a ravagé l'est du Japon en mars. Nous tenons à remercier les volontaires qui ont aidé les

populations frappées par la catastrophe et ont répondu à leurs besoins. La chaleur des volontaires, nationaux et internationaux, qui ont apporté leur aide dans les zones sinistrées nous a véritablement remonté le moral, et nous avons pris conscience de l'importance des relations interpersonnelles. Nous espérons que le débat sur le rôle des volontaires dans le domaine de la prévention et de la gestion des catastrophes sera approfondi à la suite de ces expériences.

Troisièmement, en juin, le Comité de promotion du dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires a été lancé au Japon par des représentants de la société civile, du secteur privé et du Gouvernement pour veiller au succès du dixième anniversaire. Le Comité est chargé de diffuser l'information sur le volontariat, de donner à chacun l'occasion de se porter volontaire et de promouvoir le développement de réseaux entre diverses parties prenantes au Japon. Nous estimons qu'il est essentiel que ces activités soient reliées à l'échelle mondiale par le biais d'un réseau mondial.

Quatrièmement, le Gouvernement de mon pays a lancé l'initiative des volontaires de la coopération japonaise à l'étranger il y a environ un demi-siècle. Depuis, 30 000 volontaires ont été déployés dans plus de 80 pays du monde entier pour aider les pays en développement à devenir maîtres de leur propre destin en autonomisant leur population par le biais du développement des ressources humaines, avec l'aide de ces jeunes volontaires japonais. Nous avons aujourd'hui réexaminé et actualisé ce programme en élaborant une nouvelle politique pour le volontariat à l'étranger, dénommée « Une meilleure collaboration et des liens d'amitié », ayant à l'esprit la nécessité de continuer à renforcer les liens qui unissent les volontaires déployés au Japon et dans le reste du monde.

Le volontariat représente l'une des plus nobles expressions de la compassion et transcende les frontières et les nationalités. Nous sommes certains que cet esprit de volontariat progresse régulièrement dans le monde entier. Au Japon, le volontariat est encouragé, en particulier chez les jeunes et les personnes âgées, car il peut jouer un rôle catalyseur et promouvoir l'intégration dans la société.

Pour terminer, le Japon tient à souligner l'importance que revêt le volontariat dans le cadre de tout débat sur les problèmes communs que rencontre l'humanité et dans le cadre de notre action mutuelle au cours des 10 prochaines années et au-delà. Par exemple, il serait utile de demander où et comment il est possible d'encourager le volontariat dans les domaines de la consolidation de la paix et de la prévention et de la gestion des catastrophes. Il importe également que nous débattions de l'engagement que représente le volontariat et de la possibilité de mettre les jeunes sur le devant de la scène dans ce domaine. Nous espérons que ces perspectives seront abordées et intégrées en tant que recommandations dans le rapport que devra présenter le Secrétaire général à l'Assemblée générale à sa soixante-septième session.

M. Haniff (Malaisie) (*parle en anglais*) : La Malaisie accueille avec satisfaction la commémoration du dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires, et elle est honorée de faire partie des auteurs de la résolution 66/67.

Nous nous associons à la déclaration faite par le représentant du Japon au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique.

Des signes positifs montrent que nous entrons dans une ère nouvelle du volontariat. Le volontariat est un moyen puissant de faire participer chacun à la lutte contre les problèmes de développement mondiaux et d'appliquer le concept d'universalité et d'ouverture en aidant son prochain à favoriser la participation à ces initiatives de personnes venues d'horizons divers. Le volontariat favorise la confiance, la solidarité et la réciprocité entre les citoyens et au sein de la communauté mondiale. L'important est qu'il fait appel à différentes personnes à différents moments et leur offre de nombreuses possibilités de participer aux activités qui peuvent contribuer à apporter des changements sociaux positifs et à autonomiser les groupes défavorisés.

La Malaisie encourage et appuie pleinement les activités des volontaires et des organisations à but non lucratif axées sur l'apport d'un secours médical et le développement durable du secteur de la santé au bénéfice des communautés vulnérables, en situation de crise comme en temps normal, aux niveaux national et international. En 2010, des organisations à but non lucratif malaisiennes se sont jointes à la communauté internationale pour collecter des fonds, afin de faire face notamment aux situations d'urgence en Haïti, en Palestine, en Somalie, au Pakistan, en Indonésie et au Chili, et elles ont participé aux secours humanitaires dans certains de ces pays.

Dans le même temps, pour aider à garantir la continuité de l'action dans les domaines non frappés

par une crise, en particulier s'agissant des programmes de santé et de réduction des risques, la Malaisie encourage les organisations à but non lucratif locales à accentuer leurs efforts de collaboration avec les organisations de volontaires internationales en vue de fournir une aide dans le domaine de la santé, sous forme notamment de programmes de vaccination et de préparation aux catastrophes, à des communautés sélectionnées en Malaisie. Pour inculquer rapidement à la jeune génération les valeurs du volontariat, le Ministère malaisien de l'éducation a collaboré avec des organisations à but non lucratif locales afin de mettre en place un programme national de préparation dans les écoles, en mettant l'accent sur l'importance que revêt l'éducation civique pour les jeunes écoliers.

Il est crucial pour tous les volontaires de comprendre la culture, les coutumes et les normes d'une société. Un volontariat sensible aux valeurs culturelles suppose la volonté d'apprendre et d'entrer directement en contact avec les groupes ciblés, en tenant compte des sensibilités des pays bénéficiaires de l'aide, en particulier en ce qui concerne l'égalité des sexes, l'âge, les questions ethniques, la culture et la religion. La capacité à comprendre et respecter d'autres cultures et les sensibilités locales est essentielle en vue de renforcer l'engagement et la solidarité des volontaires, et ce afin que les communautés locales aient davantage confiance en eux et acceptent leur noble action.

Nous reconnaissons que la commémoration de ce dixième anniversaire nous a donné la possibilité de parvenir à un niveau de collaboration sans précédent entre les gouvernements, le système des Nations Unies et la société civile, qui œuvrent en commun à la réalisation des objectifs fixés à l'occasion de l'Année internationale des volontaires, et de créer l'élan nécessaire à cette fin. Accueillons à bras ouverts cette nouvelle phase de coopération empreinte d'un noble esprit de volontariat, qui doit nous permettre, dans le monde entier, d'apporter des changements positifs.

M. Alwafi (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : Il existe dans toutes les sociétés civiles des individus et des institutions qui prennent vraiment à cœur les préoccupations et les intérêts de leur pays et mènent des efforts inlassables pour répondre aux besoins de leur peuple et combler les fossés existants afin de promouvoir les capacités humaines dans l'optique du développement. Ce faisant, ils œuvrent au bienfait de leurs sociétés. Le volontariat est un symbole lumineux de solidarité et de coopération entre les membres d'une société. De plus, ce concept est en corrélation étroite avec l'idée du bien et la conception de ce qui constitue une bonne action dans toutes les sociétés. Il représente la pratique suprême de l'humanitarisme.

Le volontariat en Arabie saoudite émane des principes et des enseignements de l'islam. L'État appuie et encourage le volontariat et, dans le cadre de programmes de développement axés sur le citoyen saoudien en tant que moyen et objectif de développement, associe les efforts du Gouvernement et de la société civile en faveur de l'action sociale.

L'Arabie saoudite appuie ces activités grâce à la mise en place d'un bureau administratif général pour le développement social et d'un directorat général des organisations et des institutions de la société civile. Ces deux entités cherchent à organiser les efforts des groupes et des particuliers et à les orienter vers une action commune en harmonie avec les programmes gouvernementaux en vue de répondre aux besoins, de régler les problèmes et de tirer partie de leurs capacités. Nous nous concentrons sur les besoins économiques et sociaux des collectivités locales et sur l'intégration sociale, et nous cherchons à galvaniser le travail des organisations de volontaires civils afin de dynamiser le développement socioéconomique.

L'objectif est d'introduire des changements positifs dans la société rurale et urbaine en tirant partie des capacités tant matérielles qu'humaines. Des associations et des institutions entreprennent de nombreuses activités et mettent en œuvre divers programmes pour aider les personnes dans le besoin. Cette assistance inclut des programmes de formation et de réhabilitation, des programmes culturels, des logements gratuits, des maisons des jeunes, des programmes d'aménagement des foyers, des soins de santé, divers programmes d'aide sociale, ainsi que des programmes à l'intention des détenus.

Notre monde est confronté à des défis importants et complexes, tant dans les sociétés en situation de conflit que dans les sociétés en situation de consolidation de la paix au lendemain d'un conflit. Nous faisons face à la pauvreté et nous nous efforçons de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Le volontariat est une extension naturelle d'une contribution citoyenne positive et effective au développement durable de la société et à un avenir meilleur.

Mme Hrdá (République tchèque) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le plaisir de prendre la

parole à l'occasion du dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires et de me féliciter de la publication aujourd'hui du premier *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde*. Il apporte, selon nous, une contribution importante au débat mondial et constitue un bon moyen d'atteindre le public et de lui permettre de mieux comprendre le volontariat et ses bénéfices.

La République tchèque apprécie au plus haut point les activités menées par les Volontaires des Nations Unies pour promouvoir la paix dans le monde et le développement durable. Nous coopérons avec ce programme depuis 1995, et depuis, plus de 250 ressortissants tchèques ont été volontaires dans diverses activités et missions de l'ONU partout dans le monde. Parmi les pays d'Europe centrale et orientale, nous sommes celui qui apporte très régulièrement une contribution financière au programme, et nous couvrons également l'intégralité des coûts du point de contact national à Prague. Du fait de cette coopération fructueuse et grâce à la participation active de la société civile et du public dans mon pays, les jeunes en particulier sont bien conscients de la signification du volontariat et des possibilités qu'il offre.

Les Volontaires des Nations Unies jouent un rôle important dans la promotion du concept de volontariat et de participation des communautés, ce qui est particulièrement important. Pour cette raison et pour tout le travail précieux qu'il accomplit, ce programme mérite notre profonde appréciation et notre appui continu. Nous souscrivons sans réserve aux efforts nationaux et mondiaux déployés pour célébrer le dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires et pour catalyser les mesures en faveur de ses quatre piliers.

M. Zimonyi (Hongrie) (*parle en anglais*) : La Hongrie s'associe à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne plus tôt cet après-midi.

Le dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires nous donne l'occasion d'évaluer les réalisations des activités extraordinaires menées par des volontaires dans leur pays et sur la scène internationale. Le volontariat est un ensemble d'activités complexes basé sur la solidarité et l'altruisme des collectivités locales et de la société civile. Il peut aider les gouvernements à relever des défis. De plus, la souplesse de ses réseaux nous permet d'aider rapidement les personnes dans le besoin. On ne saurait sous-estimer sa contribution au développement économique et social.

Les pays dont proviennent la majorité des volontaires traversent actuellement de graves crises financières, mais le volontariat et d'autres facteurs aident ces sociétés à atténuer les effets de ces crises. C'est pourquoi nous saluons tous ceux qui, en ces temps difficiles, donnent de leur temps et de leur énergie pour aider les autres.

Nous sommes également persuadés que l'ONU a un grand rôle à jouer dans la promotion du volontariat partout dans le monde. C'est pourquoi nous nous félicitons de la publication du premier *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde*, plus tôt aujourd'hui.

Permettez-moi de mettre en relief la Conférence mondiale des volontaires organisée conjointement par le programme des Volontaires des Nations Unies et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge du 15 au 17 septembre à Budapest. Elle avait pour thème « Volontaires pour un futur durable », et pour objectif d'examiner les façons d'incorporer le volontariat dans les efforts de paix, les activités humanitaires et le travail de développement. La Conférence a rassemblé des dirigeants et des décideurs de haut niveau des organisations actives dans le domaine humanitaire et le développement, des gouvernements, de la société civile, du monde universitaire, du système des Nations Unies et du monde des affaires. Elle a examiné le volontariat en tant que force intersectorielle qui rassemble un large éventail d'activités relatives à la paix et au développement dont le but est d'éliminer la pauvreté et d'améliorer la condition humaine.

Pour terminer, je voudrais brièvement aborder la question du volontariat dans la société hongroise. Le volontariat en Hongrie est considéré comme une activité qui offre d'importants avantages sociaux au pays et augmente le sens des responsabilités et de l'engagement envers la communauté locale. Les activités bénévoles ont une longue tradition dans le pays, qui remonte au XIVe siècle. Le régime communiste a mis un terme au développement du secteur du volontariat, mais après 1989, les organisations bénévoles ont recommencé à jouer un rôle crucial dans le développement général du pays. Depuis 1989, nous avons vu une augmentation rapide du nombre d'organisations bénévoles. Les derniers chiffres indiquent que 400 000 personnes servent

comme volontaires chaque année en Hongrie auprès de diverses organisations.

M. Hasdemir (Turquie) (*parle en anglais*) : Je suis honoré de prendre la parole devant l'Assemblée générale. La Turquie attache une grande importance au volontariat et apprécie les efforts déployés par tous les pays qui tentent de mettre le volontariat au premier plan du programme de développement.

La Turquie est l'un des pays qui considèrent le volontariat comme faisant partie intégrante de son processus de développement et d'intégration à l'Union européenne. Nous mettons en œuvre des programmes et des projets de volontariat en Turquie qui s'inscrivent dans les programmes d'éducation et en faveur de la jeunesse menés par l'Union européenne, lesquels bénéficient à la fois aux volontaires et à la société. Parmi les 33 pays européens qui participent à ce programme, la Turquie occupe la première place pour ce qui est du nombre de volontaires. Nous pensons sincèrement que le potentiel de tout un chacun à aider autrui doit être utilisé à bon escient.

Pour diffuser cette vision et cette approche, nous avons débloqué des fonds pour la célébration de l'Année européenne du volontariat, et traduit en turc le premier *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde* concernant les Volontaires des Nations Unies. Le *Rapport* a désormais été publié en Turquie avec la participation de divers intervenants, y compris les organisations de la société civile et les volontaires eux-mêmes. Il y a également eu de plaisantes coïncidences symbolisant l'importance que nous attachons au volontariat : le chef de projet du *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde* est un ressortissant turc; la première réunion de consultation sur le *Rapport* a eu lieu à Istanbul; et la Turquie est le seul pays ayant bénévolement traduit le *Rapport* dans sa langue.

Nous sommes heureux de voir que, pour la première fois, grâce au *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde*, on a réuni des éléments confirmant l'impact qu'ont les volontaires. Je remercie Mme Helen Clark d'avoir présenté le *Rapport*, et je remercie et félicite le programme des Volontaires des Nations Unies. Je rends aussi hommage aux millions de volontaires qui œuvrent au développement durable, à l'aide humanitaire, à la préservation de l'environnement et aux progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

La Turquie est déterminée à avancer selon les objectifs fixés en matière de volontariat. Par conséquent, nous appuyons la résolution qui a été adoptée et qui ouvrira la voie à une meilleure compréhension du volontariat, dans l'idée qu'elle contribuera considérablement aux efforts des volontaires à travers le monde.

M. Thomson (Australie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président Al-Nasser d'avoir convoqué cette série de séances importantes pour marquer le dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires et rendre hommage à l'immense contribution faite par les volontaires à la société internationale. Nous remercions également le Japon et le Brésil d'avoir pris l'initiative de mettre en valeur les questions concernant les volontaires dans tout le système des Nations Unies. Nous nous réjouissons de soutenir leurs efforts.

Depuis 2001, Année internationale des volontaires, le volontariat a connu un succès remarquable et le nombre de volontaires a augmenté de manière spectaculaire dans le monde. Les volontaires contribuent de manière substantielle au développement à long terme, aux échanges interculturels, au renforcement communautaire, à l'insertion sociale et à la réduction de la pauvreté. Ils apportent un savoir-faire et des perspectives spécifiques dans leur pays et communautés d'accueil, et contribuent directement à améliorer la vie des populations. Les avantages sont doubles : les volontaires acquièrent une compréhension riche de perspectives et d'expériences différentes, et ils nouent des relations personnelles et professionnelles avec des personnes de tous milieux.

Mon propre pays, l'Australie, a une longue histoire de volontariat aussi bien dans le pays qu'à l'étranger, et elle en est fière. Notre sens profond de l'esprit communautaire, d'une bonne citoyenneté internationale et de l'équité – chez nous et à l'étranger – fait partie du psychisme national, et il est la force qui pousse tant d'Australiens à mettre volontairement leur temps et leurs compétences au service des autres.

Il y a plus de 6 millions de volontaires australiens. Le nombre de volontaires a doublé au cours des 15 dernières années; ils consacrent plus de 700 millions d'heures de leur temps chaque année à aider les autres. Leur contribution en termes financiers est estimée à 14 milliards de dollars. Les volontaires sont donc un élément essentiel de notre société et de notre économie.

Tout récemment en Australie même, il a été réconfortant de voir s'exprimer l'esprit communautaire des Australiens qui se sont empressés de venir en aide aux personnes touchées par les inondations dans le Queensland et par les feux de brousse dans le Victoria. Ces volontaires étaient coordonnés par un certain nombre d'organisations travaillant au sein de la communauté et aidés par le Gouvernement. Nous avons également constaté un phénomène : des personnes se mobilisaient à travers des réseaux sur les sites de médias sociaux, tels que Facebook et Twitter, pour se soutenir les unes les autres, et soutenir leurs communautés. En fait, depuis l'Année des volontaires, en 2001, il y a eu une croissance exponentielle du volontariat en ligne, et le Gouvernement australien se sert des nouvelles technologies pour encourager et faciliter les stages et projets de volontaires.

La nouvelle stratégie nationale australienne de volontariat a été lancée récemment dans le cadre des célébrations du dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires en Australie. Elle définit comment le volontariat sera promu, appuyé et reconnu en Australie au cours des 10 prochaines années. Elle traduit la détermination du Gouvernement australien à continuer sur la lancée des succès obtenus ces 10 dernières années et à insuffler un nouvel élan. La stratégie guidera l'action du Gouvernement, notamment grâce à l'exploitation des technologies nouvelles et au renforcement de la gestion et de la formation. Le Gouvernement australien s'emploiera à atteindre ces objectifs en collaboration avec le secteur du volontariat, ainsi qu'avec d'autres gouvernements et entreprises.

Depuis les années 60, l'Australie a appuyé plus de 12 000 volontaires australiens dans 33 pays en Asie, dans le Pacifique, au Moyen-Orient et en Afrique. Le volontariat est une partie importante de notre programme d'aide et de notre appui à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Gouvernement australien accroît encore sa contribution au volontariat à l'étranger. Cette année, nous allons consacrer 55 millions de dollars à l'appui aux programmes de volontariat à l'étranger. Nous engagerons davantage de volontaires pour travailler dans les pays en développement, et élargirons les missions de volontariat à davantage d'endroits à travers le monde. Au cours de l'année prochaine, nous appuierons 900 nouvelles affectations de volontaires pour atteindre l'objectif fixé par le Gouvernement, à savoir 1 000 nouvelles missions confiées à des volontaires dans 43 pays d'ici au début de 2013. En outre, notre fonds pilote pour le volontariat continue de permettre aux petites organisations de recevoir des subventions afin de soutenir leurs propres programmes de bénévolat dans les pays en développement.

Nous nous employons en outre à permettre à davantage d'Australiens d'offrir leurs services dans les pays en développement, dans le droit fil des priorités énoncées dans le programme d'aide du Gouvernement australien. Nous sommes fiers d'avoir lancé, en mai de cette année, le nouveau programme de volontariat australien, Australian Volunteers for International Development. Ce nouveau programme s'appuie sur le partenariat solide qui existe entre le programme d'aide internationale du Gouvernement australien, Australian Volunteers International, Austraining International et la Croix-Rouge australienne.

À travers cette initiative, le Gouvernement australien voudrait faciliter pour les volontaires l'accès aux informations sur le volontariat et les organisations bénévoles et simplifier les procédures d'affectation des volontaires. Nous continuerons également d'appuyer les Volontaires des Nations Unies dans leurs efforts importants de sensibilisation et leur rôle de coordination en faveur de plus de 8 000 volontaires dans 134 pays.

Nous remercions les volontaires qui ont consacré leur temps, leurs compétences et leurs ressources à faire une différence dans le monde. La présentation, aujourd'hui, du premier *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde* est un jalon important pour ce qui est de reconnaître les efforts consentis par les volontaires dans le monde et de veiller à ce que leur potentiel soit exploité pour garantir la paix et le développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous nous réjouissons à la perspective des mesures qui seront prises au cours des 10 prochaines années pour appuyer et encourager le volontariat dans le monde entier.

M. Bernardini (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie se rallie à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne. Nous voudrions faire quelques remarques supplémentaires à titre national.

Nous sommes heureux de prendre la parole devant l'Assemblée générale en cette journée où nous célébrons le travail de millions de volontaires à travers le monde. Le bénévolat est l'un des moyens les plus importants de faire participer chacun à la promotion de la paix, du développement et des droits de l'homme. Chaque jour, des organisations bénévoles consacrent leur énergie, leur créativité et leur passion à la réalisation de ces

idéaux. Elles contribuent à l'édification d'une société meilleure et d'un monde meilleur sur la base des principes de solidarité et de participation.

Aujourd'hui, nous célébrons également le travail du Programme des Volontaires des Nations Unies. Je voudrais saisir cette occasion pour saluer l'excellent travail accompli par la Coordonnatrice exécutive, Mme Flavia Pansieri. Le Programme des Volontaires des Nations Unies joue un rôle clef en matière de sensibilisation au volontariat dans le monde, en intégrant cet aspect dans la planification du développement et en mobilisant les volontaires. Des progrès importants ont été réalisés aux niveaux national et international s'agissant de reconnaître la contribution du bénévolat à l'édification de sociétés plus justes, surtout grâce aux efforts déployés par les Volontaires des Nations Unies.

Le lancement du premier *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde* est un autre pas dans cette direction. Le *Rapport* est un outil qui permettra à toutes les parties prenantes de comprendre les diverses formes de bénévolat dans le monde et d'en tirer parti. Il aidera également la communauté internationale à mieux identifier les obstacles au plein développement du bénévolat. Je me félicite de l'initiative « Le volontariat, c'est important » du Programme des Volontaires des Nations Unies, qui, par le biais d'images, montre comment les volontaires peuvent faire une différence dans la vie de chaque jour.

Le bénévolat est un élément important de la société italienne. Nous disposons d'un cadre législatif clair qui reconnaît la valeur sociale et la fonction du bénévolat, tout en garantissant son autonomie, son pluralisme et sa croissance. Les recherches montrent que plus de 3 millions de citoyens ont participé à diverses activités, de l'aide sociale et sanitaire aux services culturels. Leurs contributions équivalent au travail hebdomadaire de plus de 8 000 travailleurs.

Le volontariat n'a pas seulement une incidence économique positive : avant tout, il crée une valeur ajoutée pour la société. Il favorise la cohésion sociale et, dans le cas des jeunes, il jette les bases d'une citoyenneté active, qui est au cœur de la vie démocratique.

Pour toutes ces raisons, l'Italie appuie le volontariat international par le biais de son programme Coopération pour le développement. Dans ce contexte, des dispositions spécifiques ont été adoptées pour encourager les citoyens à faire du volontariat à l'étranger, en particulier dans les pays en développement. Par ailleurs, le programme italien Coopération pour le développement a appuyé divers projets visant à améliorer la formation des volontaires, dont une maîtrise en coopération internationale.

Les quatre piliers de l'Année internationale des volontaires sont les suivants : reconnaissance de l'utilité du volontariat pour la société et de ses liens avec la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD); facilitation de l'accès individuel aux possibilités de bénévolat; promotion de l'échange d'expériences et renforcement des partenariats entre les différentes organisations bénévoles; et promotion d'un volontariat inclusif, représentatif des divers groupes de la société.

Dix ans après l'Année internationale des volontaires et quatre ans avant l'échéance de 2015 pour la réalisation des OMD, nous devons renouveler notre engagement collectif à atteindre ces objectifs, non seulement parce qu'il s'agit d'une façon intelligente de relever les grands défis de notre époque, mais aussi parce qu'il existe des raisons simples mais impérieuses de faire campagne pour le volontariat. Comme l'a déclaré Angélique Kidjo, célèbre chanteuse et Ambassadrice itinérante de l'UNICEF :

> « Le volontariat est important pour moi parce qu'il illumine notre monde. Lorsque les gens s'impliquent, lorsqu'ils se portent volontaires pour améliorer leur communauté ou leur société, l'espoir devient une réalité et des vies sont changées pour le mieux. »

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 49/2 du 19 octobre 1994, je donne maintenant la parole à l'observateur de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

M. Jilani (Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) (*parle en anglais*) : La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) se félicite de ce débat organisé à l'occasion de la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires. En outre, la FICR se félicite de l'adoption de la résolution 66/67 relative à cette question et du lancement du premier *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde*.

De par le monde, plus que jamais, nos 187 sociétés nationales membres prennent au sérieux le développement du volontariat, en mettant en place des

systèmes de gestion du bénévolat et en menant des recherches pour mieux comprendre l'utilité et les besoins de nos volontaires. La FICR voudrait remercier les États Membres de l'ONU d'avoir reconnu, à travers la résolution 66/67 adoptée ce matin, les efforts de la FICR pour promouvoir le bénévolat dans tout son réseau mondial.

La résolution fait également mention de la Conférence mondiale des volontaires qui s'est tenue à Budapest en septembre. La Conférence, organisée conjointement par le Programme des Volontaires des Nations Unies et la FICR, fut l'un des grands événements de cette année anniversaire et a rassemblé des participants de la société civile, de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des universités, des gouvernements et du secteur privé pour célébrer l'utilité des volontaires et en débattre. La déclaration finale adoptée à cette Conférence contient plusieurs points, notamment un appel aux gouvernements à reconnaître la valeur sociale et économique du bénévolat et à créer un climat favorable aux volontaires. La déclaration appelle également les chercheurs à redoubler d'efforts pour étudier l'utilité et l'impact du bénévolat.

Nous nous félicitons du lancement, ce matin, du premier *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde*, qui enrichit les connaissances sur le volontariat. Le rapport reprend de nombreuses recommandations de la Conférence mondiale des volontaires, telle que la nécessité d'évaluer le volontariat en vue de mieux éclairer les politiques et les pratiques.

Au cours de la dixième année anniversaire, en 2011, la FICR a enrichi les connaissances sur le volontariat en publiant en janvier un rapport sur la valeur économique et sociale de nos volontaires. Plus récemment, en novembre, nous avons publié un rapport sur un sujet souvent négligé dans les recherches, le volontariat dans les situations d'urgence. Les volontaires ont joué un rôle vital dans nombre de situations récentes, notamment en Haïti, au Pakistan, en Libye, en Syrie, en Égypte, au Japon et dans la région de la corne de l'Afrique.

Toutefois, les volontaires ont en même temps affronté de nombreux dangers et obstacles. Le rapport sur le volontariat dans des situations d'urgence propose un certain nombre de mesures en vue de la protection, la promotion et la reconnaissance des volontaires, par exemple veiller à ce que les volontaires disposent de la formation et du matériel nécessaires, fournir une assurance aux volontaires qui risquent d'être blessés ou tués, garantir un accès sûr à tous les groupes vulnérables, intégrer la capacité des bénévoles dans les plans nationaux d'intervention en cas d'urgence et réexaminer les lois en vigueur afin de combler les lacunes de la législation en ce qui concerne les volontaires.

Nous savons que le volontariat renforce la résilience des communautés, encourage le développement durable et nous permet d'atteindre les membres les plus vulnérables de la société. Au cours des 10 dernières années, nous avons énoncé clairement les mesures supplémentaires qui s'imposent pour une meilleure protection, promotion et reconnaissance des volontaires. Nous devons maintenant nous attacher à mettre en œuvre ces résolutions.

La FICR tient à assurer l'Assemblée de son engagement à promouvoir une culture du bénévolat dans la société. En collaboration avec les autorités publiques de leurs pays, nos sociétés nationales membres de la FICR continueront de créer et de préserver un climat favorable au volontariat et s'emploieront expressément à mettre en œuvre la résolution relative au développement du volontariat, adoptée à la trente et unième Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui s'est tenue la semaine dernière à Genève.

Je voudrais clore sur ces quelques mots d'un bénévole du Croissant-Rouge égyptien :

> « Le bénévolat me donne l'assurance que je peux changer les choses et que je peux moi aussi améliorer ma collectivité. Il m'aide à être plus proche des gens et de leurs besoins […] Le bénévolat m'a appris à m'exprimer librement, à respecter nos différences et à tirer parti de nos points communs. Il m'apporte la satisfaction que je recherche dans ma vie et l'énergie nécessaire pour continuer. »

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur dans le cadre de la présente séance.

L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 27 b) de l'ordre du jour.

La séance est levée à 16 h 20.